

AS COLLEGE ALBERT CAMUS 2026 • 2027

ASSOCIATION SPORTIVE

REJOINS L'AS ET VIS TA PASSION !

Des entraînements, des compétitions, une équipe, des amis et surtout du SPORT !

Viens bouger, t'épanouir, partager !

NOS ACTIVITÉS



ATHLÉTISME

Mme GAUTHIER

- 6èmes / 5èmes : Mercredi 13h30 - 14h30
- 4èmes / 3èmes : Mercredi 14h30 - 15h30

Piste Stade TAUZIET



BASKET

Mme BOTTEAU

- Tous niveaux : Mercredi 15h30 - 17h00

Gymnase CAMUS



FUTSALL

M. BOUKAYA

- 6èmes / 5èmes : Mercredi 13h00 - 14h00
- 4èmes / 3èmes : Mercredi 14h00 - 15h00

Gymnase CAMUS



FUTSALL FÉMININ

Mme GAUTHIER

- Mardi midi 13h00 - 14h00
- M. BOUKAYA Jeudi 13h00 - 14h00

Gymnase CAMUS



RENFORCEMENT MUSCULAIRE

M. RENARD

- Tous niveaux : Mercredi 13h30 - 15h00

Gymnase CAMUS



RUGBY

Mme BOTTEAU

- Tous niveaux : Mercredi 13h30 - 15h00

Terrain Rugby STADE TAUZIET



VTT

M. CHAUMONT et M. DRIVIERE

- Tous niveaux : Mercredi 13h00 - 15h00

Portail Atelier Collège



SPORT, DÉPASSEMENT, ESPRIT D'ÉQUIPE !

INFOS IMPORTANTES

 **25 €** la cotisation annuelle (payable en 2 fois si besoin)
Licence UNSS obligatoire

 Seuls les élèves inscrits seront autorisés à participer. Tous les élèves devront être licenciés pour les vacances de la Toussaint.

 Les horaires indiqués sont ceux des entraînements. Pour les compétitions, d'autres horaires peuvent être utilisés et seront communiqués à votre enfant. Il devra s'informer en lisant le tableau d'information.

PIÈCES À FOURNIR LORS DE L'INSCRIPTION

- ☐ L'Autorisation parentale ci-jointe dûment remplie
 - ☐ 25 € (de préférence en chèque) à l'ordre de « AS collège Albert Camus »
- Mention UNSS obligatoire



À RENDRE RAPIDEMENT POUR ÊTRE LICENCIÉ AVANT LES VACANCES DE LA TOUSSAINT !

FICHE D'INSCRIPTION ÉLÈVE

Nom :
Prénom :
Classe : ☐ 6ème ☐ 5ème ☐ 4ème ☐ 3ème
Date de naissance : / /
Téléphone élève :
Mail élève (si disponible) :

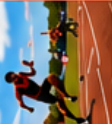
AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) :
représentant(e) légal(e) de l'élève :
Classe :
☐ Autorise mon enfant à participer aux activités de l'AS du Collège Albert Camus.
☐ Autorise les professeurs à prendre, en cas d'urgence, toutes les mesures médicales ou chirurgicales nécessaires.
Téléphone 1 : Lien :
Téléphone 2 : Lien :
Mail :
Fait à : Le : / / 2026

Signature du représentant légal : 

JE CHOISIS MES ACTIVITÉS !

Coche 1 ou plusieurs activités :

☐ **ATHLÉTISME**
Mme GAUTHIER
6èmes / 5èmes : Mercredi 13h30 - 14h30
4èmes / 3èmes : Mercredi 14h30 - 15h30
Piste Stade TAUZIET

☐ **BASKET**
Mme BOTTEAU
Tous niveaux : Mercredi 15h30 - 17h00
Gymnase CAMUS

☐ **FUTSALL**
M. BOUKAYA
6èmes / 5èmes : Mercredi 13h00 - 14h00
4èmes / 3èmes : Mercredi 14h00 - 15h00
Gymnase CAMUS

☐ **FUTSALL FÉMININ**
Mme GAUTHIER
Mardi midi 13h00 - 14h00
ou Jeudi : 13h00 - 14h00
Gymnase CAMUS

☐ **RENFORCEMENT MUSCULAIRE**
M. RENARD
Tous niveaux : Mercredi 13h00 - 15h00
Gymnase CAMUS

☐ **RUGBY**
Mme BOTTEAU
Tous niveaux : Mercredi 13h30 - 15h00
Terrain Rugby STADE TAUZIET

☐ **VTT**
M. CHAUMONT et M. DRIVIERE
Tous niveaux : Mercredi 13h00 - 15h00
Portail Atelier Collège

Autre remarque / information à signaler :

INFORMATIONS OBLIGATOIRES UNSS

 **DROIT À L'IMAGE**

Dans le cadre des activités proposées directement ou indirectement par l'UNSS, l'adhésion vaut acceptation de la prise d'images fixes ou animées de l'enfant licencié, leur fixation sur tout support et leur utilisation dans le cadre d'opérations de communication interne ou externe, institutionnelle ou promotionnelle. L'UNSS conservera l'anonymat du licencié. Autorisation valable 10 ans, pour le monde entier, à titre gracieux.

 **RGPD**

Les données personnelles de votre enfant sont collectées pour la gestion des activités UNSS. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et d'effacement. Pour toute demande : dat@unss.org ou 3 place de Fontenoy TSA 80715 - 75334 Paris Cedex 07. Politique de protection : site UNSS / OPUSS.

 **ASSURANCES & RÉGLEMENTAIRE**

Le licencié ou son représentant légal déclare respecter les règlements UNSS, la charte éthique du CNOSF et être informé des conditions d'assurances. Un contrat UNSS/MAIF couvre les adhérents (licenciés UNSS) victimes d'un accident dans certaines situations. Détails sur : www.unss.org

 **RAPPEL**

La cotisation de 25 € (licence UNSS obligatoire) permet d'assurer l'élève et de participer à toutes les activités organisées par l'AS. Tous les élèves doivent être licenciés pour les vacances de la Toussaint.

REJOINS L'AVENTURE ! Sport • Respect • Partage • Plaisir

BOUGE, PROGRESSE, PARTAGE, RESPECT... AVEC L'AS, VIS LE SPORT AUTREMENT !